

Extract of FSU de la Nièvre

<http://sd58.fsu.fr/Un-cden-diaporama.html>

Un cden - diaporama

- Dans la Nièvre - Instances de concertation - CDEN -

Publication date: jeudi 9 octobre 2014

Description:

Madame la Préfète vérifie le quorum ; étaient présents : FSU : 5/5 sgen-cfdt : 0/1, se-unsu : 2/4 ...

Copyright © FSU de la Nièvre - Tous droits réservés

Une vision statistique du département, des résultats aux examens

Madame la Préfète vérifie le quorum ; les représentants du personnel étaient présents comme suit : FSU : 5/5
sgen-cfdt : 0/1, se-unsas : 2/4 ...

Notre déclaration avait pour but de mettre dans le débat tous les sujets qu'on aurait aimé voir traités dans un CTSD que le DASEN n'a toujours pas réuni ... *"Nous sommes à un moment déterminant de l'évolution de notre système éducatif où tout peut évoluer de manière positive et durable.*

Pour le **premier degré**, la FSU note, dans les nouveaux programmes - d'après ce que nous en avons vu en maternelle, à ce jour- des signes encourageants en terme de contenu et d'éthique pour les élèves et pour les enseignants. En revanche, la mise en place des rythmes scolaires hâtive, non concertée et insuffisamment financée aura eu le mérite, s'il en était besoin, de montrer les limites de la décentralisation en termes d'égalités territoriales. Ceci ne présage rien de réjouissant si le rapprochement des régions et l'extension de leurs champs de compétences venaient à prendre effet. La FSU sera, en tout état de cause, très attentive au respect des statuts des personnels." lire la suite en pièce jointe

Mesures d'ajustement :

Le poste placé à Moulins-Engilbert a un statut provisoire et reste lié à l'évolution des effectifs pour être pérennisé.

La généralisation des rythmes scolaires est qualifiée par le DASEN de "techniquement réussie du point de vue des **transports**. La FSU signale aujourd'hui le souci dans le secteur des Amognes de sorte qu'une réponse soit apportée le 16/10, lors du comité d'appui des rythmes (durée de transport trop longue, arrivée de petits à 13h30 le mercredi).

Les rythmes n'ont pas de conséquences visibles, pour le moment, sur un mouvement des élèves du public vers le privé selon le DASEN, chiffres à l'appui ; cependant la vice-présidente du conseil général est perplexe face au changement de ton récent, devenu agressif et le clientélisme de l'enseignement privé dans la Nièvre.

Si on met en perspective le nombre d'écoles à une classe (32.9%) ou deux classes (18.05%), d'une part et la **baisse importante de la population scolaire** (-300) dans le premier degré d'autre part, cela augure d'une carte scolaire à anticiper.

Consultation du mercredi 8 octobre : pour la FSU, comme l'écrit Bernadette Groison, secrétaire générale de notre fédération, souhaitons, que "la présente concertation n'intervienne pas qu'a posteriori, une fois les décisions prises avec (...) une préoccupation dominante qui serait celle de réduire les coûts". La réponse du DASEN qui parle "d'accompagnement" est très ambiguë !

SECOND DEGRE

La DASEN commente une succession de diapos (consultables sur le site de la direction académique) comparant les **résultats aux examens** qui font état, globalement, des progrès des Nivernais par rapport aux résultats académiques et nationaux. Or notre déclaration dénonçait : *" la généralisation des contrôles continus, organisés localement qui provoque des disparités sur le territoire et crée une concurrence déloyale entre les établissements. Les taux de réussite ne sont donc ni objectifs, ni comparables."* quels qu'ils soient ...

La FSU a demandé si la progression du taux de passage en 2de générale et technologique était le fruit de **consignes** passées aux chefs d'établissement ... Question comparable de **pression** sur les collègues des collèges qui expérimentent les classes sans notes (Luzy, Pouilly, Saint-Pierre, Guérigny) . Il paraîtrait que non.

Le DASEN et la Préfète se félicitent du **taux d'encadrement** plus élevé dans la Nièvre qu'ailleurs pour contrer notre intervention sur les effectifs élevés à Varzy, La Machine, Fourchambault par exemple. Est créée à Nevers une UPE2A pour les élèves allophones arrivants et pour attirer les élèves dans la Nièvre, des filières "de niche" (avec un recrutement académique ou national) sont mises en place : BTS à Alain Colas, ferronnerie d'art à Varzy, STG et STMG etc

La rentrée, " techniquement réussie " dans le second degré est due à l'utilisation, à partir de septembre, de professeurs remplaçants qui viendront inévitablement à manquer à l'avenir. A ce problème, le DASEN compte recourir à des vacataires (dont le recrutement est incertain vu le délai d'attente et le niveau de diplôme demandé), voire au protocole (De Robien de 2006) de remplacement de courte durée que l'on croyait enterré. Pour la FSU, le rectorat doit prévoir un **vivier de TZR** (titulaires sur zone de remplacement) plus important plutôt que les élèves aient des enseignants non formés devant eux.

La FSU a appris au DASEN que Cercy-la-Tour disposait d'une division supplémentaire - nous n'avons pas oublié les mobilisations des collègues pour les obtenir -

Réseau d'éducation prioritaire : nous savons que les moyens pour le département seraient constants ; il ne faudra pas déshabiller Pierre pour habiller Paul. Le DASEN a éludé la question. Nos représentants FSU défendront ce point de vue au rectorat le 13/10.

Grâce à notre déclaration préalable et aux échanges, nous avons porté, aujourd'hui encore, notre vision de la défense du service public d'éducation, du statut des collègues, du **coeur de notre métier** et d'une formation qui rendrait leur **liberté pédagogique** aux enseignants. Madame la Préfète nous a remerciés pour le livre que nous lui avons offert : " En finir avec les idées fausses sur les fonctionnaires et la fonction publique " publié par Bernadette Groison aux éditions de L'atelier. Cet ouvrage (5Euros à la fsu58) rédigé avec Gérard Aschiéri etc. brise 83 idées fausses et apporte des arguments qui prouvent que nous ne sommes pas des nantis.

Réponses aux questions diverses de la FSU :

1) La FSU demande l'intervention de la Préfète ou du DASEN auprès du service des paies du rectorat pour que les

enseignants reçoivent leurs feuilles de salaires dans le mois suivant

2) Les chiffres de scolarisation dans le privé sont stables sur les 3 dernières années (nous craignons une fuite d'élèves du fait des rythmes et de la scolarisation des moins de 3 ans)

3) pas de conditions requises pour l'attribution des 50Euros par élève pour le fonds d'amorçage de la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires. + 40Euros de dotation avec critères précis : si vous avez connaissance de situations rocambolesques, signalez-les nous pour le mercredi 15

4) Le règlement départemental n'est pas en adéquation avec le nouveau règlement départemental type national ; le dasen estime que sa sortie (le 10/07/2014) n'a pas laissé le temps de le faire adopter au CDEN ... qui a parlé de hiérarchie des normes ?!?

Vos représentants FSU : Eric Vannier, Abdellatif Atmani, Pascale Bertin